Image not found or type unknown

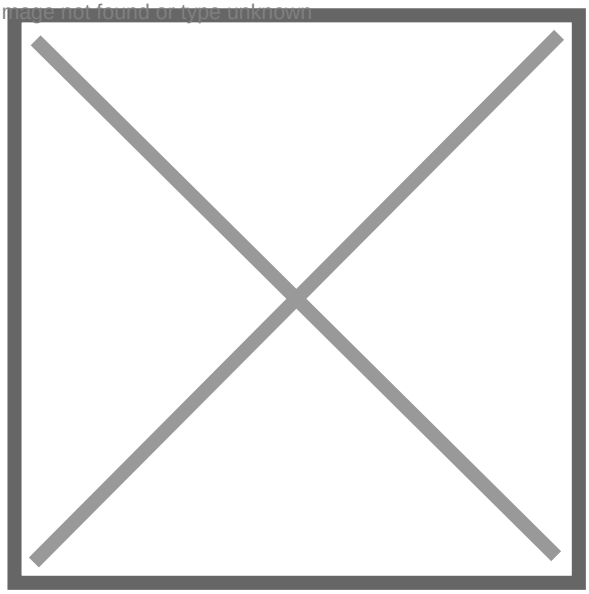

Mettre en location du materiel

Par **BERNARD**, le **17/11/2011** à **17:59**

Bonjour,
Je m'occupe d'un club de judo.
La gendarmerie du lieu ou nous avons le club souhaite nous louer les tatamis pour les utiliser une fois la semaine.
Peux-t-on lui faire un contrat de location et, si oui, quel type de contrat?
Je suis sceptique sur la légalitée de cet acte; pourriez-vous me répondre assez rapidement?
Je vous remercie pour votre travail et vous adresse mes sincères salutations.
BERNARD F.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés